

LA FORÊT-AUVRAY

LE BOURG :

Nom : Foresta Auveredi 1197
La Foret Aubrée 1364
La Foret Auvray 1790

SITUATION :

a) Géologiquement le site de la commune fait partie du massif granitique de Putanges, entre ces plateaux granitiques et la vallée de l'Orne, recouvrant des schistes précambriens, il existe des conglomérats, et des roches schisteuses analogues à ceux des roches d'Oëtre. Dans la vallée de l'Orne, creusés dans les schistes précambriens, se trouve une étroite bande d'alluvions plus récents.

b) Géographiquement, en région bocagère, le bourg est sur un éperon dominant l'Orne. Ici l'Orne s'est assagie et sa vallée demeure profonde de près de 100 m; Pour unir ce bourg à celui de Ménil-Hermei, distant de 2km à vol d'oiseau, sur la rive droite la route fait un lacet de 6 km. Les rues du bourg sont irrégulièrement tracées et les maisons pour la plupart datant du début du XVIII^{ème} siècle forment un aspect homogène dont la sévérité est tempérée par leur fleurissement.

c) Commercialement, la Fôret-Auvray est citée comme possédant des foires dès 1125. Le marché du mercredi établi de date très ancienne nécessita la construction au XVIII^{ème} siècle des halles.

HISTORIQUE :

Le manoir précédant le château actuel commandait le passage du petit fleuve et appartenait depuis le XI^{ème} siècle à une branche de la famille des VASSY, qui se prétendaient issus de Rollon 1^{er} duc de Normandie et restèrent propriétaires du fief jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Au moment des guerres de religion Louis et Jacques de Vassy embrassèrent la religion réformée Jacques 1^{er} de Vassy avait épousé en 1614, Louise de Montgomery, petite fille du fameux chef protestant. Les murs d'enceinte et le château furent élevés au XVI^{ème} siècle par Louis de

Vassy. Il ne subsiste, de cette construction que les murs et les tours ainsi que la belle porte d'entrée surmontée d'une poterne récemment restaurée. En conclusion, c'est une ancienne maison forte bâtie du temps de Charles IX pour mettre à l'abri ses habitants des coups de mains de bandes armées.

LE CHATEAU DE LA FORÊT-AUVRAY :

On y entre, au bout de l'avenue, par une porte large de trois mètres, autrefois défendue par une herse et par un pont-levis sur le fossé qui existe encore. Cette porte est située au milieu de la façade orientale du quadrilatère. Elle est couverte d'une toiture. Des mâchicoulis et des meurtrières sont ménagés au-dessus et à côté de la porte cochère et de la baie plus petite dont elle est flanquée. Toute cette construction est reliée, aux deux tours d'angle de ce front, par une forte courtine crénelée de deux mètres vingt centimètres d'épaisseur, maçonnée en schiste et en granit. Au-dessus de cette muraille courait un chemin de ronde large de 1,50 m avec parapet de 2 mètres de haut, dans lequel s'ouvraient des meurtrières, et ce chemin de ronde réunissant les quatre tours d'angle faisait tout le tour du rectangle, dont les autres façades étaient également formées par une muraille semblable, haute de 8 à 10 mètres, sauf du côté nord où le corps de logis trempait ses hautes murailles dans l'Orne. Sur cette façade nord, le fleuve servait de fossé ; sur les trois autres, des douves creusées de main d'homme, larges de 9 mètres et profondes de 4 ou même plus, suivant la pente du terrain, recevaient les eaux de l'Orne et défendaient l'approche des murs. Le logis seigneurial occupait, comme nous venons de le dire, la façade nord, baignée par la rivière.

Il a été remplacé au même endroit par une confortable maison moderne faisant face au midi à la cour transformée en parterre, et dont le derrière est constitué par une muraille ancienne, flanquée d'une tourelle, reste probable de la construction primitive. Il nous reste à parler des quatre tours qui existent encore plus ou moins mutilées. Celle qui défend l'angle N.-E. baigne son pied dans la rivière. Son diamètre est de 5 mètres, sa

hauteur de 8 mètres, l'épaisseur de ses murs de 1 mètre. La Tour de Garde située au S.-E. et que les anciens du pays ont pu voir encore intacte, n'est plus qu'une ruine aujourd'hui; ses murs ont un mètre d'épaisseur; son diamètre est de 6 mètres, sa hauteur de 11 et son rez-de-chaussée avait sous voûtes 4,50 m. Une cheminée en granit taillé, très élégante, ornait cette pièce. Au premier étage surmonté sous le toit en pointe d'une sorte de grenier, deux portes communiquaient avec le rempart, disposition qui se retrouve, d'ailleurs, dans les autres tours et qui permettait de circuler tout autour du quadrilatère par un chemin de ronde ininterrompu. La tour de l'angle N.-O. fait pendant à celle du N.-E. sur la rivière, de l'autre côté du logis. Elle paraît beaucoup plus ancienne que les autres et ses murs doivent remonter à la construction du château au Moyen Age. Sa hauteur est de 10 mètres; son diamètre intérieur est de 6. Ses murs ont 2,45 m d'épaisseur. Son rez-de-chaussée est circulaire, tandis que les deux étages supérieurs soit carrés. Cette tour était appelée la Tour des Morts parce qu'elle avait recueilli les tombeaux des Vassy appartenant à la Religion Réformée, qui y ont été enterrés, et qui y sont encore, dans des caveaux du sous-sol, depuis le milieu du XVI^{ème} siècle jusqu'en 1720. Il nous reste à parler de la Tour de la Chapelle, située à l'angle S.-O. Sa disposition et ses dimensions sont les mêmes que celles de la Tour de Garde dont elle est le pendant. Son état de conservation est satisfaisant. Un escalier de cinq marches de granit conduit au rez-de-chaussée qui ne communique pas avec les étages supérieurs. Une légende locale assure que sous cet escalier est caché un trésor considérable, placé sous la garde des Fées. C'est dans ce rez-de-chaussée que fut transportée, en 1716 la chapelle Saint-Nicolas, dépendant du prieuré de N.-D. d'Ardenne et dont nous avons parlé tout à l'heure. On ne pénètre au premier étage de la Tour de la Chapelle, orné d'une grande cheminée, que par le chemin de ronde du rempart. C'est à cet étage que se trouvait le Charrier. On gagnait de là un petit chemin de ronde qui enveloppait, à la base du toit, la

partie supérieure de la tour. De vastes écuries, transformées en bâtiments ruraux, et la ferme du Ré ou du Ray, le tout situé au midi, dans l'étroit espace ménagé entre la forteresse et la falaise boisée au pied de laquelle grimpe la route de Rouvrou, complètent les dépendances du château de la Forêt. Ce nom de "Ré" traduit par "Roi" et celui de "Chêne du Ré" donné à un bel arbre qui s'y trouve, a fait naître tout naturellement une tradition d'après laquelle Henri IV aurait séjourné longuement chez les Vassy pendant ses campagnes en Normandie. Cette tradition, quelque respectable qu'elle soit, ne nous semble pas vraisemblable. Le bon Roi avait autre chose à faire, et ailleurs, que de venir villégiaturer chez les Vassy, huguenots incorrigibles dont il avait à se méfier, et il était trop avisé pour aller s'enfouir dans cette gorge dangereuse où un guet-apens était si facile à organiser et où ses ennemis auraient pu le prendre comme dans une souricière. Nous avons parlé tout à l'heure du trésor, curiosité habituelle des vieux châteaux, confié aux Fées sous l'escalier de la Tour de la Chapelle. Les Fées ne manquent pas en effet, dans la légende de la Forêt-Auvray. En face et à 300 mètres du château, de l'autre côté de l'Orne, le rocher schisteux du Bohain cache une grotte profonde que les gens du pays appellent encore la Maison des Fées. On prétend avoir trouvé à la Forêt une histoire analogue à celle que l'on retrouve dans tous les châteaux de la maison d'Argouges et que nous avons déjà rappelée à propos de La Queurie ; mais la Forêt n'a jamais appartenu à cette famille, et nous soupçonnons cette légende d'avoir été transplantée ici par quelque "folkloriste" moderne, en mal de découvertes ; car aucun habitant du pays n'a jamais entendu parler de la Fée de la Mort et personne n'a jamais vu sur le rebord de la fenêtre, la trace de sa "main aux beaux doigts effilés". Le Trésor des Fées est, au contraire, une croyance locale; on l'a cherché plus d'une fois, avec ou sans la baguette de coudrier ou le trèfle à quatre feuilles, inutilement cela va sans dire, et un pauvre diable, nommé François Fleury, passa même aux assises en 1801 pour tentative d'enlèvement nocturne avec effraction, de

ces richesses qui attendent toujours leur heureux inventeur. Il nous faut maintenant monter au "bourg" de la Forêt-Auvray, situé tout en haut du plateau ; au dessus du Château. Une belle route de deux kilomètres y conduit aujourd'hui, longeant une magnifique futaie de hêtres séculaires. Cette route est un véritable enchantement par ses points de vue variés; à chaque coude de ses lacets, c'est une perspective nouvelle : tantôt ce sont les croupes rocheuses de Rabodanges et les falaises boisées de l'Orne jusqu'à Mesnil-Glaise et la Courbe ; tantôt par delà les verdoyants coteaux du Pont-d'Ouille et de Clécy, les sommets de Saint-Clair-la-Pommeraye ; puis beaucoup plus près, tout en face, le clocher et le bourg du Mesnil-Hermey où nous reviendrons tout à l'heure et les bois des Isles Gardel ; enfin au fond de la gorge, le ruban argenté qui, à cent mètres plus bas, indique le cours de l'Orne. Au bout du grand pré de la Rousselière, à 350 mètres au nord de la ferme de ce nom, et à 21 mètres du fleuve, on peut apercevoir à la lorgnette, la Pierre-Levée, bloc de schiste et de porphyre qui a des prétentions à être un menhir. Le sommet a été cassé, mais il mesure encore néanmoins, 2,80 m au dessus du sol. A la partie inférieure du monolithe, le côté qui regarde l'Est a 1 mètre de largeur; au midi, il a 1,70 m ; au couchant, 0,49 m seulement, et, au nord, 1,20 m.

D'après la légende, les Fées qui ont apporté ici cette Pierre Levée viennent souvent danser et faire des rondes autour. Mais les cens qui ont vu ces charmantes sylphides deviennent de plus en plus rares ! Il en est de même de ceux qui ont connu les deux alignements de gros blocs qui auraient existé il y a peu de temps encore, dont l'un partant de la Pierre Levée, dans la direction N.-S., traversait l'herbage et finissait au bas du coteau de la Rousselière ; et l'autre partant également du menhir, avait une direction E.-O. Il est possible qu'il y ait eu de grosses pierres plates dans l'herbage; il y en a ici à peu près partout. Mais il y a quelque témérité à affirmer que ces pierres constituaient des alignements préhistoriques. Il en est de même d'une sorte de dolmen qui serait, dit-on, à 350 mètres de là, enfoui à

demi. Personne, d'ailleurs, n'a pu nous le montrer, et l'aurions-nous vu que nous resterions, sceptique jusqu'au moment où une fouille sérieuse nous aurait éclairé. A défaut d'autres arguments et "à priori", nous avons peine à croire que nos lointains et millénaires prédécesseurs à la Forêt-Auvray aient construit un dolmen et enfoui leurs morts à un niveau aussi bas d'une étroite vallée qui de leur temps, devait être inondée à chaque mauvaise saison, à supposer que le fleuve, beaucoup plus abondant et plus étendu alors, ne la recouvrit pas d'une manière permanente. Enfin, nous voici au sommet de la côte et nous entrons dans le bourg de la Forêt-Auvray, un des marchés les plus fréquentés de la région. C'était autrefois le siège d'une Sergenterie qui comprenait 35 paroisses. L'église qui le domine aujourd'hui de son clocher à toiture contournée, est probablement de la fin du XVII^e siècle; elle est, d'ailleurs, sans aucun intérêt architectural. La cure de la Forêt fut donnée à l'abbaye du Val en 1125 par Gosselin de la Pommeraie et ses fils Henry, Roger, Philippe, Gosselin et Raoul. L'église devint alors un Prieuré-cure et le resta jusqu'au XVIII^e siècle. Sous la mosaïque de Rennes, dont cette église est pavée, se trouve une pierre tombale reproduite exactement par cette mosaïque. Cette tombe est celle d'un d'un des derniers chanoines du Val, chargés d'administrer le Prieuré; en voici l'inscription :

CI GIT
 JEAN Fçois MICHEL
 CAHAGNE
 CH. REG. DE L'ABBAYE
 DUVAL
 PRÊTRE DE CE LIEU
 DECEDE en 1748 AGE de
 68 ans, 45 de sa
 PROF, RELIGIEUSE.
 R. I. P.

LA FORET-AUVRAY :

402 hab. (218 feux en 1745 :1161 hab. dont 81 militaires en 1807).
 Canton de Putanges, 14 km
 Arrondissement d'Argentan, 33 km.
 1065 hectares.

NOM :

Foresta Auveredi, 1197.

La Forêt-Aubrée. 1364.

La Forêt-Auvray. 1790.

Les 158 ha de bois sont tout ce qui reste de l'antique forêt. Les Auvray de Vassy étaient seigneurs dès la fin du XI^{ème} siècle.

SITUATION-DESCRIPTION :

En bocage, le bourg est sur un éperon dominant l'Orne, le palier se développe vers Briouze; les rues du bourg sont irrégulièrement tracées, les maisons, pour la plupart anciennes, ont un aspect sévère, triste, dû au schiste dont elles sont bâties. Si l'Orne ici s'est assagie et présente un cours rectiligne, sa vallée demeure profonde de près de 100 m avec des pentes abruptes : pour unir ce bourg à celui de Ménil-Hermei, distant de 2 Km à vol d'oiseau, mais sur la rive droite, la route fait un lacet de près de 6 kms. A 300 m N.-N.-E. du bourg, le panorama sur l'Orne est un " véritable enchantement ". Sur ces pentes rapides sont aménagées quelques rares pâtures entre les débris d'une forêt qu'achève en ce moment une hache impitoyable. La ténacité des habitants pour tirer parti de ce sol ingrat apparaît dans le soin qu'ils ont pris, d'arracher des prés les roches éparses, dont ils ont fait des clôtures où se plaît le coudrier.

Altitude maximum 249 m entre la Gausserie et le Jonquet.

Tous les cours d'eau font limite communale : au N. l'Orne, à l'E. son affluent le ruisseau des Vallées, au S. le ruisseau de la Boucherie, à l' O. celui du Jonquet, dont les eaux se joignent pour se jeter dans la Rouvre. La localité possède une brigade de gendarmerie; son notariat a été transféré à Rabodanges.

COMMUNICATIONS :

CD. 21, CD.239, CD.216. Celui-ci est l'ancienne voie romaine de Jublains à Rouen par les Tourailles, la Forêt et le Mesnil-Hermei dont le tracé entre la Durandière (Ste. Honorine) et la Dranière (La Forêt) a été reporté à l'E. On conte que Henri IV l'a suivie en se rendant de Domfront à Falaise. Il aurait

donc franchi l'Orne au pont Saint-Blaise, ainsi nommé d'une chapelle voisine placée sous ce vocable, mais sur le territoire de Mesnil-Hermei et abattue pour le tracé de le route. En 1606, ce pont était signalé au bureau des finances de Caen comme en mauvais état. C'est sans doute ce qui expliqua que deux arches en plein cintre furent construites par "Toumas Bair, 1668 ", ainsi que l'indiquait une inscription du parapet; elles se développaient de part et d'autre de trois arches gothiques. Les Allemands dans leur retraite, dans la nuit du 17 au 18 Août 1944, firent sauter le pont qui vient d'être refait avec une seule arche, en ciment, 1950.

P. T. T. : Le seul moyen de transport public est l'auto postale.

GEOLOGIE :

Le S. de la commune fait partie du massif granitique de Putanges. Entre ces plateaux granitiques et la vallée de l'Orne, recouvrant des schistes précambriens, il existe des conglomérats et des roches schisteuses analogues à ceux de Roche d'Oëtre. Dans la vallée de l'Orne, creusée dans les schistes précambriens, se trouve une étroite bande d'alluvions modernes avec quelques dépôts meubles sur les pentes. (A. David).

Blavier signale un gisement de marbre.

LIEUX-DITS :

A) Les Loges Bas, L'Aclos, Le Parquet, Le Pré de la Meule, La Mare Groult, La Friche Antoine, Le Roc Aunay, La Retenue, Les Félotières, La Goude, La Maugerie, Le Champ de l'Ecole, Le Roqueret, Le Jonquet, Le Placet, Le Frichot, La Cellerie, La Souque de Foux. La Jaumière, Le Genété, Les Coursières, Le Champ St-Pierre, La Noë du Rateau, Le Désert, La Dramière, Le Hutrel, Le Champ de l'Épine, La Groudière, Le Champ de l'Hôtel, Les Gondris, Le Pensier, La Bréchée, Le Fourneau, Le Crochet, Les Buats, Le Bois Vallée, Les Pouilhots, Le Pré Hamé, Le Bois au Mesle, Le Mont Margantin, Le Pré Maigre, Le Bos, Le Bos Renoul, La Croix des Verts, La Blanche Crière, Le Champ de Capet, Le Bois de la Boucherie, Les Aumôneries, Le Pré Rollin, La Guerbe, Le Pré Favery, Les Mousses, l'Avanry, La Danse, La Courbe, Le Pré au Marchand, La Margauderie, Les

Anilles, La Pâtisserie, Les Champs Renard, Le Champ de la Croix.

B) Le Chenet, Le Souquet, Le Chaimp Aumont, Le Champ du Pressoir, La Rue, Les Mineries, Les Maritables, La Saussaie, Les Hutereaux, Les Fontenys, Le Taillis à la Fosse à la Muette, Epinouse, Le Pré Sergent, La Fosse, Les Buissons des Freins Crocs, La Dragée, Le Jardin cl' Acquêt.

C) Le Hamel, La Noë, Le Clos de la Croix, Le Champ Dolin, Le Jardin de la Croix, La Nouette Groult, La Rabustière, La Tourtillière, Le Pré Vincent, La Cour Copie, La Fosse au Loup, Le Châtelais, Le Pommerel, Le Malis, La Carneille, Les Mineries, Le Clos Bertrand, Le Pisot, Les Brulins, Le Prieuré, Le Moulin, Le Ray, Le Champ aux Ares, Le Vionnet, Les Lisses, Les Chats, L'Isle sous le Pont.

D) La Mercerie, Les Halles, Le Champ de Foire, Le Clos Bardel, Le Pot à la Graisse, Les Boulaies, La Gênetière, La Pépinière, Le Jardin des Fossés, Le Rocher Maillot, La Rousselière, Les Diguais, Les Mâlis, Les Hauts Fossés, Le Jeu de Quilles, Les Roquettes, Le Toquet, La Fosse à l'Evêque, Le Clos Pincelin, Le Pré du Cu de Vais, La Mercerie, Les trois Quarteniers. Le Chardron, Le Quai Douits, La Boirie, Le Gendry, Le Pré sous l'Etang, Le Casier, Les Viviers, Les Crouys, Les Hoguettes, Le Champ de Bataille, Le Rocrel, La Crière, Les Miserelles, Les Quérouys, Le Champ Guillemot, Le Champ Palabé, La Mercerie, Les Pageries, Le Sommier, Les Perrelles, Le Bisson Guillard, Derrière le Callu.

E) Le Rocher, La Mangerie, La Fosse es Cas, Le Clos à Fourneau, Le Roculey, Les Cambrettes, Les Gages, La Cahoudière, L'Aumône, La Fondrière, Le Peuchoux, Les Ardrilliers, Les Piguettes, Les Vipias, Le Champ Dolent, Le Bézier, Le Bouillon, Le Gripet, Les Belletières, Le Faulau Le Couriot, Les Patouillères, La Cahoudière, Le Clos des Eplisses, Le Petit Camp Bieuf, La Fosse Ardrille, La Rogerie, L'Aclos, La Querlonde, La Clos des Perrières, Le Clos du Maréchal, Le Clos Gagne-Pain, Le Pré de la Réquisition, Les Housseaux, La Rue du Traversin, Le Rougeul, Les Coudeneaux, La Perrotière, La Couette, La Tannerie, Le Pratel, Le Chardon, Le Clos

aux Bouvards, Les Grandes Fourches.

ETAT AGRICOLE ET ECONOMIQUE AU XVIII^e SIECLE :

Terrain mauvais, à coteaux, rochers, vignons et bois taillis. Il y a beaucoup de plants et de pâturages dans les bas fonds et même quelques herbages assez grands, souvent dévastés par leur exposition. La récolte est en seigle, sarrasin, avoine. Le travail des chemins est une seconde et forte taille pour cette paroisse, son adjudication se monte à 4800 livres et environ 300 livres de frais, ce qui les (les habitants) charge beaucoup. Quantité de pauvres. Taille 2291 livres. La paroisse est écrasée de sel.

ETAT AGRICOLE ACTUEL :

Culture, 60 ha. (blé. orge. avoine)

Prés. 1575 ha.

Bois, 158 ha..

ETAT INDUSTRIEL :

Les lieux-dits le Fourneau et La Tannerie indiquent des industries disparues. Celui des Mineries, l'extraction du minerai de fer. Gautier, en 1863, signale : " Tissus de chanvre et de coton; fours à chaux; carrières de granit, dont les produits sont exportés à Caen, Lisieux, Paris ". Rien n'en subsiste.

LE MOULIN A GRAINS :

mentionné dès 1125 fut abandonné vers 1875. Il demeure pourtant avec une partie de son mécanisme, sa roue et ses deux meules. On relève dans la maçonnerie des traces d'appareil en arête de poisson (X^e ou XI^e), des ouvertures en plein cintre, des fenêtres chanfreinées.

ETAT COMMERCIAL :

La Forêt est citée comme possédant des foires dès 1125. En 1721, la création d'une quatrième était demandée. L'Almanach de l'Orne pour 1852 en indique sept (Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Octobre, Décembre) que Gautier dit importantes pour la vente des bestiaux, moutons, porcs, volailles et beurre. Elles n'existent plus aujourd'hui et le champ de foire est devenu un dépôt de bois en grume. Le marché du mercredi, établi de date

très ancienne et pour lequel une deuxième halle avait été construite au milieu du XVIII^e siècle, est lui-même délaissé. Ces halles pittoresques ont néanmoins été maintenues par une municipalité bien inspirée.

ORGANISATION EN 1789 :

Bailliage et subdélégation de Falaise. Chef-lieu de sergenterie dès le XV^e siècle, comprenant trente-cinq paroisses au XVIII^e. - Diocèse de Sées, archidiaconé du Houleme, doyenné d'Argentan. - En 1700, La Forêt possédait une brigade d'archers de la gabelle.

LA PIERRE LEVEE ou MENHIR DE LA

ROUSSELIÈRE est dans la prairie, à 1200m. S.-E. du château, dans une boucle de l'Orne, à 25 m de la rivière. Il a la forme d'une pyramide à base quadrangulaire on dit que son sommet a été brisé. Il mesure 2,75 m de hauteur. Ses faces ont à la base 1m de largeur à l'E., 1,70 m au S., 1,20 m, au N., 0,49 m à l'O. La tradition rapporte que les Fées venaient danser autour du menhir et qu'il recouvre la sépulture d'un roi. Dans le voisinage s'observent des blocs émergeant du sol et qui selon Lecœur étaient jadis dressés en alignements ; à 350 m subsisterait aussi un dolmen à demi enfoui.

FEODALITE-SEIGNEUR :

La terre de la Forêt paraît être restée aux ducs de Normandie lors de l'organisation féodale. Richard I^{er} le troisième de nos ducs qui acheva celle-ci, eut comme deuxième fils Robert, archevêque de Rouen de 989 à 1037, marié malgré sa dignité ecclésiastique, à Herlève. Leur deuxième fils fut Richard comte d'Evreux, uni à Helvise et leur troisième Raoul, sire de Gacé, qui le fut à Basilie et qui posséda Vassy et La Forêt. Ce dernier étant sans postérité, institua pour son héritier son cousin-germain Guillaume, comte d'Evreux, fils de Richard. Nous continuons ainsi, d'après La Chênaye-Desbois, la liste des seigneurs.

- 3 Guillaume, vers la fin du XI^e siècle, donna à son fils Auvray (qu'on dit de taille gigantesque), la terre de Vassy dont il lui fit prendre le nom et La Forêt qui devint La Forêt-Auvray.

- 4 Roland.

- 5 Enguerrand fit en 1197 donation à

l'abbaye d'Ardenne du champ de la Vionne, assis sur La Forêt

- 6 Philippe, bienfaiteur du prieuré de Saint-Nicolas et de l'abbaye d'Ardenne

- 7 Roland II, époux de Isabelle Teston, capitaine de Tournon 1352.

- 8 Guyot, Marié à Gillette de Courtonne.

- 9 Guyot II, uni à Catherine de Villiers,

- 10 Jean qui épousa Jeanne de Creullet,

- 11 Olivier, marié à Thornasse de Vierville, reconnu noble par Montfaut en 1493.

- 12 Philippe II, capitaine de l'arrière-ban de Normandie mort en 1502.

- 13 Jean II marié en 1511 à Marguerite de Saint Germain.

- 14 Gabriel, marié en 1538 à Marguerite d'Harcourt, déjà mort en 1552, laissant des enfants mineurs: son fief fut alors taxé à 100 Livres pour le service militaire non effectué.

- 15 Louis, chevalier de l'ordre du roi comme son père, gentilhomme ordinaire de la, chambre du roi, marié en 1571 à Françoise d'Enfernet, Ce fut lui qui en 1559, accueillit à La Forêt Gabriel de Montgommery fuyant la colère de la reine Catherine de Médicis. Lors d'un tournoi, Montgommery avait accidentellement tué d'un coup de lance le roi Henri II ; passé en Angleterre, il embrassa le culte réformé et quand il rentra en France, ce lut au titre de chef de l'armée huguenote

- 16 Jacques I^{er}, marié en 1614 à Louise de Montgommery, est désigné par La Ferrière-Percy et par Le Hardy comme ayant joué un rôle particulièrement actif dans la guerre civile; il aurait contribué à la formation d'une compagnie de gens de pied destinée à soutenir l'action de Montgommery. Cet élément où il commandait, se serait le 31 Août 1562 emparé de Vire et y aurait fait grand pillage de biens et grand massacre d'habitants en ville et aux environs. Mais le 4 Septembre, les troupes du duc d'Epéron et celles de Matignon, surgissant devant la place, en bousculèrent les défenses et contraignirent la garnison à se réfugier au

donjon qui ne tarda pas à se rendre. Jacques, fait prisonnier, aurait été tué par un soldat. Mais La Chesnaye-Desbois assure que Louis, père de Jacques, décéda en 1595 le fils étant encore mineur. Notre généalogiste dit que ce dernier fut gentilhomme de la chambre du roi et capitaine d'une compagnie de chevaux-légers. Jacques réunit à sa seigneurie le fief de Mesnil-Hubert-sur-Orne, qui en mouvait.

- 17 Jacques II reçut les mêmes charges et se maria en 1653 à Judith de Beaudouin.

- 18 Jacques III vit ériger sa terre en marquisat et épousa en 1681 Catherine de Vauteroult.

- 19 Jacques III contracta mariage en 1707 avec Louise de Marguerie dont il n'eut que deux filles ; l'une Henriette, restée célibataire, l'autre Suzanne fut mariée en 1738 à son cousin de de la branche aînée Bruno-Emmanuel-Marie-Esprit, marquis de Vassy.

- 20 Leur fils Louis-Marie, né chez sa grand'mère au Bourg Saint Léonard en 1749, maître de camp de cavalerie, fut en 1789 député de la noblesse au bailliage de Caen, émigra, fut commandant en second à l'armée des Princes et mourut en 1833, dernier marquis de La Forêt-Auvray.

Mais un peu avant la Révolution, le domaine avait été acquis par la famille de Costart de Bursard. Une fille de cette maison le porta en mariage dans celle de Gruel ; leur fils épousa une demoiselle Sénéchal, de Bayeux et n'eut pas de descendance ; la veuve épousa Charles des Moutis (1833-1886) ancien combattant d'Italie, colonel du 49^e Mobiles de l'Orne pendant la guerre de 1870-71 et l'historien de ce régiment.

Le dernier possesseur du château fut Mme Forichon.

Outre le plein fief de haubert dont nous venons de nommer les seigneurs successifs, La Forêt comptait le 1/4 de fief dit Quart de la Haye, donné en 1078 à l'abbaye de Saint-Etienne de Caen par Robert de la Haye ; les bois qu'il comprenait étaient exempts du "tiers et danger" (redevance due au roi sur les ventes de bois),

ARMOIRIES DES VASSY :

- d'argent à trois tourteaux de sable
- de Costart : d'argent, semé de billettes de sable ; au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant Saint-Étienne de Caen,
- suivant d'Hozier : de gueules à deux lions léopardés.

FAITS D'HISTOIRE :

Robert de Brucourt ayant été fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Auray, 29 Septembre 1364, dût vendre pour payer sa rançon tous ses biens et ceux de sa femme Alix Paynel dont une partie était à la Forest-Aubrée ; l'acquéreur était Bertrand du Guesclin.

Le 6 Juillet 1715, vers 8 h. du soir, le tonnerre tomba sur l'église nouvelle, arracha en partie les ardoises depuis le haut de la lanterne, épargna toutefois une grande plaque de plomb portant les armoiries des Vassy puis ressortit par la grande porte en brisant une statue de Notre-Dame de Pitié. La foudre était en forme de boule qui roula sur la place des Halles, pénétra dans une auberge voisine puis éclata avec fracas en répandant une odeur suffocante (Bull, Flammarion, 1886)

Le 3 Juin 1794, un mandat d'arrêt était décerné par Descours juge de paix de Bazoches-en-Houlme, contre Charles Lemarchand et Nicolas Françoise, de La Forêt, prévenus de s'être emparés de plusieurs vases sacrés et ornements servant au culte et déposés dans la sacristie de la paroisse. Tous deux furent amenés par un détachement de la garde nationale de La Forêt, que commandait J.-Ch. Chevalier.

En 1804, La Forêt-Auvray qui projetait de s'annexer pour le culte Le Mesnil-Hermei, s'attira de cette commune, le 2 août, une verte riposte : "... La Forêt le plus vilain pays, qui n'est que butte et montagne:, les trois quarts du temps, isolé, inaccessible dans les mauvais temps, à cause du débordement des eaux de l'Orne, au point qu'il est difficile que les dépêches du gouvernement puissent y parvenir..! Les habitants de La Forêt viennent

à Mesnil-Hermei tous les dimanches, à plus d'un tiers, au marché ..."

LE CHATEAU ET SON ENCEINTE :

L'assiette normale du château eût été dans le bourg, la raison d'être et la protection de celui-ci, comme à Carrouges, en une position dominante et sur une voie antique ; peut être y en eut il un, encore que le souvenir n'en soit pas conservé. Mais le point où la surveillance pouvait s'exercer avec le plus d'efficacité et de sécurité, n'était-il pas là où cette même voie franchit l'Orne déjà puissante ? Une forteresse répondant à ces conditions dut être édifiée ici dès le XI^e siècle. On n'en connaît pas la disposition ; assurément elle fut améliorée ou même rebâtie dans la suite. Celle que nous voyons doit remonter au XVI^e siècle, on la dit l'oeuvre de Louis de Vassy. L'enceinte est un quadrilatère de 45 m sur 80, allongé au bord de l'Orme qui coule de l'E. à l'O.

A l'O., au S. , à l' E. des murailles d'une hauteur variant de 7 à 10 m, avec chemin de ronde large de 1,50, un parapet haut de 2 m, crénelé et percé de meurtrières ; extérieurement, un fossé large de 9 m, profond de 4, rempli par les eaux du fleuve. Le logis seigneurial constituait au N. le quatrième côté, la rivière formant douve à chacun des angles, une tour ronde dotée de meurtrières, à deux étages, haute de 8 à 10 m, d'un diamètre intérieur de 5 à 6 m ; celle du S.E., dite tour de Garde ; celle du N.-O. appelée la tour des Morts, car elle fut de 1550 à 1720, la sépulture des Vassy ; celle du S.-O., voûtée, aménagée en chapelle en 1716 : un trésor considérable y serait enterré, confié à la surveillance de fées si diligentes qu'elles ont toujours déjoué la cupidité des hommes qui le convoitaient et notamment en 1801 quand un nommé Fleury s'y risqua, pour n'y gagner d'ailleurs que quatorze années de fers : au dessus était le chartrier. L'entrée, dans la muraille E., a été modifiée du temps de Louis XIII, acquérant en grâce ce qu'elle perdait en force. Elle offre aujourd'hui, derrière un pont fixe, une double porte, cochère et piétonne. Cette entrée, construite de briques et de calcaire, présente encore les rainures verticales où se logeaient

les bras du pont-levis ; le seul souvenir de la herse est l'évidemment où elle glissait. A 6 m du sol, cette entrée se couronne d'un étage en encorbellement avec mâchicoulis, percé de meurtrières : c'était la loge du guetteur ; une toiture galbée la termine.

Plût au Ciel que cette description de l'enceinte soit, comme elle paraît l'être, l'interprétation d'un relevé d'architecte ; nous aurions la fierté d'offrir au visiteur une forteresse intacte, du XVI^e siècle, la seule sans doute qu'ait conservée la Normandie. Mais ce n'est là qu'une patiente reconstitution. Si l'entrée subsiste dans l'état indiqué, tout le reste a souffert et souffrira des injures du temps et des hommes. Le logis seigneurial, incendié dit-on à la Révolution, a été remplacé par une demeure confortable, certes, mais sans caractère ; des vestiges subsistent de l'ancienne muraille qui la soudait aux tours N. O. et N.-E. Puis les orgueilleuses tours couvertes en dôme ont vu leurs toitures et leurs planchers s'effondrer, leur couronnement s'écrouler pierre à pierre ; les puissantes murailles se lézardent et se désagrègent, comblant les douves où clapotaient les eaux de l'Orne et qui maintenant sont des taillis. Et ce n'est pas le nouveau propriétaire qui entreprendra jamais quelque restauration... Il a au contraire rasé les bois d'alentour et même abattu la magnifique avenue qui conduisait du pont Saint-Blaise au château, en sorte que les ruines évocatrices émergent d'un champ de désolation. Mme Forichon, qui les veillait jalousement, même refusant l'utilisation de la chute d'eau du moulin pour l'installation d'une usine électrique, gémirait sur cette dévastation comme elle eût gémi sur la destruction de son logis par les bombes et sur le pillage de sa bibliothèque et de son chartrier lors de la libération. Suivant une tradition, un souterrain unirait ce château à celui de la Pommeraye.

L'EGLISE est dans l'ancien cimetière. C'est une simple nef "orientée", appuyée de contreforts, construite en poudingue, avec des encadrements de baies et des angles en granit. Les fenêtres sont en plein cintre. Sur la façade S. subsiste l'enduit lisse sur lequel

au décès du seigneur on peignait la litre funèbre et les armoiries. La tour du clocher, carrée, est dans l'axe de l'édifice, avec une toiture en dôme, à quatre pans, surmontée d'un lanternon.

La voûte est lambrissée. Les autels latéraux sont modernes et sans intérêt. A celui de droite le tableau a été remplacé par le buste en marbre en haut relief et une inscription rendant hommage à Jacques de La Lande, massacré en 1792, et béatifié le 17 Octobre 1926. A l'autel principal, un christ en bois remplace un tableau peint représentant Saint-Pierre, patron de la paroisse. Toute la statuaire est moderne et de plâtre. Mentionnons une Sainte-Barbe "qui préserve du tonnerre et assure une bonne mort" ; lui fait vis à vis un Saint Méen « qui ayant guéri ce lépreux est toujours invoqué » ; des bonnets et des bavoires, déposés sur urne tablette, témoignent de la continuité de la dévotion locale. Parmi le mobilier, deux beaux confessionnaux. Au début du XVIII^e siècle, on voyait dans l'église une cheminée, dont le rôle, comme à Saint-Germain d'Argentan, était sans doute pour réchauffer les enfants apportés là pour recevoir le baptême.

Au matin du 30 décembre 1705, sévit sur une partie de la province un effroyable ouragan qui accumula les désastres à Caen, à Domfront, à Bray (Mortrée), à Argentan. L'église de La Forêt céda sous ses efforts et s'écroula tout entière. Du clocher, haut de 50 pieds, il ne resta plus que des débris; les bancs, les autels, tout fut impitoyablement mis en miettes. Cependant les fonts baptismaux avaient été épargnés, ainsi que le tombeau du maître-autel avec son tabernacle, refoulés dans la sacristie, miraculeusement épargnée.

La tempête s'étant calmée vers midi, la population assista le prieur dom Robert Guérin et son vicaire, retirant des décombres le Saint-Sacrement, qui fut transporté en grande cérémonie, bannière et croix en tête dans l'église de Mesnil-Hermei. Puis ce peuple entreprit de relever son temple ruiné. Par incidence, le cimetière, encombré de débris, avait du subir l'interdit, qui dura jusqu'en

1708. Ce fut sans doute alors que l'abbaye du Val donna à l'église les tableaux aujourd'hui disparus.

En 1125, le seigneur de la Pommeraye (près Clécy), octroyait cette charte "Au nom de la sainte et indivisible Trinité, moi, Gosselin de la Pommeraye, donne et concède, du consentement d'Emma, mon épouse, et de mes fils Henri, Roger, Philippe, Gosselin, par la main de Richard, évêque de Bayeux, l'église de Sainte Marie du Val ... et l'église de Saint-Pierre de La Forest avec toutes ses appartenances, la dîme du moulin de La Forest et celle de la fosse, des cens, du champ de foire de la pêcherie, des bois taillis et des autres choses qui appartiennent à la dite église et de deux gerbes de tout mon fief de Pierre Pont". Cette donation suppose que la famille de la Pommeraye bienfaitrice de l'Abbaye du Val (située à Saint-Omer, aujourd'hui canton de Thury-Harcourt) était la fondatrice de l'église de La Forêt ou héritière des fondateurs. Jusqu'à la Révolution l'abbaye du Val désigna l'un de ses membres comme prieur-curé ; celui ci résidait au prieuré, auprès du bourg.

L'avant dernier prieur, Jean Cahagne, décédé en 1748, repose dans l'église : l'inscription de sa pierre tombale a été reproduite dans la mosaïque du nouveau pavage. Le dernier, Jean-Jacques Lamer (ainsi que son vicaire) repoussa le serment constitutionnel et se réfugia à Jersey. En 1802, ses anciens paroissiens le réclamèrent et il leur fut donné satisfaction. Peu après le sous-préfet d'Argentan appréciait ainsi le prêtre : " A La Forêt, Lamer chanoine, prieur-curé, déporté, rentré depuis la publication du concordat, a déclaré se soumettre aux lois du pays ; de moeurs douces, d'un esprit pacifique, très instruit, bien aimé des habitants". Le vicaire général Legallois, en 1804, le notait aussi favorablement ; " M. Joseph-Jacques Lamer, desservant, 68 ans, bonnes moeurs, désintéressé, conduite, exemplaire, instruit, ne cherchant que la gloire de Dieu et le salut de ses ouailles, peut être un peu trop confiant, ne voyant qu'avec peine quelqu'un dans le cas de tromper ". Ce digne pasteur mourut dans sa paroisse en

1807.

L'abbaye possédait la grosse dîme, évaluée avec la cure à 2000 livres ; le curé avait le tiers des grosses et menues dîmes et trois ou quatre acres de terre labourable et de pré.

LE PRIEURE DE SAINT-NICOLAS SUR

ORNE, dont au XII^e siècle les Vassy avaient été les bienfaiteurs et les seconds fondateurs, s'élevait sur la rive droite de l'Orne, vis à vis du château. Devenus huguenots ceux-ci rêvèrent de ressaisir ce petit domaine pour étendre le leur ; d'ailleurs la chapelle, hantée de nombreux pèlerins, n'avait-elle pas l'air de narguer la religion réformée ? Soit en 1592, Louis de Vassy, soit en 1595, Jacques 1^{er} n'hésita pas à faire vider la chapelle de tout son mobilier religieux et il en fit une étable. On pense bien que ces actions sacrilèges soulevèrent les plaintes du prieur et de l'abbaye d'Ardenne dont dépendait le prieuré. La justice ordonna la restauration du sanctuaire, 1620 Jacques 1^{er} proposa, alors de transférer ailleurs la chapelle. Mais en 1646 le parlement de Rouen se prononça pour la restitution pure et simple des biens usurpés et pour la restauration déjà décidée. Des ouvriers ayant été envoyés sur les lieux à cet effet, furent attaqués et blessés par huit hommes masqués et armés, dépêchés par Jacques de Vassy, 1646. D'où nouvelle information. Le seigneur de la Forêt eut assez de crédit pour obtenir une transaction : il acheta au Val-Hulin, en Saint Aubert, une terre de 400 livres de revenu pour constituer le fonds de remplacement du prieuré. Les Vassy ayant abandonné le protestantisme vers 1710, ne virent plus d'inconvénient au voisinage du culte catholique et ce fut dans leur château même, en la tour S.-O., qu'ils installèrent la chapelle Saint-Nicolas. Cette transaction autorisée par l'évêque le 4 avril 1710, fut effectuée le 18 juin 1716. Les Vassy ne se montraient pas moins hargneux avec les seigneurs voisins. On a noté les difficultés qu'ils suscitèrent en 1545 aux Olliamson et en 1659 aux Rabodanges.

PROTESTANTISME :

Les habitants ne paraissent pas avoir suivi Les Vassy abandonnant la religion romaine. En 1700, selon l'évêque d'Aquin, les huguenots étaient ici seulement au nombre de douze : le seigneur, sa femme, leur sept enfants, deux servantes, un pensionnaire venu des environs d'Argentan, et en outre une dame de Grandprey, sans enfants.

LA SALETTE :

Sur le bord du chemin de la Sainte-Honorine, à 3 km S.S.O. de La Forêt, dans un enclos d'arbustes, une croix et une chapelle ont été élevées en souvenir des apparitions de la Salette-Fallevaux (Isère) en 1846.

A l'intérieur de l'édicule on lit: " Dans cette chapelle qu'il fonda en 1854 repose J.-L. Le Châtelain de Crécy, né en 1760, mort en 1854 PD.PL ". Au dessus de l'autel est la statue de la Vierge, qu'accompagnent celles des enfants miraculés, Maxime et Mélanie. La chapelle dépend de la ferme des Buats, qu'habitait le fondateur. Elle est déceimment entretenue ; la paroisse s'y rend en procession le Jour de l'Ascension ; en 1855 on y avait compté près de 4000 pèlerins.

LA FERME du REY, au voisinage S.-O. du château dont elle dépendait, offre comme curiosités le colombier seigneurial de 6,50 m de diamètre intérieur avec des murs épais de 1,20 m ; et un vénérable chêne dont la circonférence est de 5,50 m à 1 m du sol ; sous cet arbre Henri IV se serait assis, après y avoir attaché son cheval d'ou le nom de chêne du Rey et par extension celui de ferme du Rey

ECOLE :

Une école existait déjà en 1700, causant beaucoup de souci à l'autorité religieuse. Le curé écrivait à cette époque: "Tous les paroissiens font leur devoir, à la réserve d'un nommé Pierre Girard qui s'est introduit à tenir les écoles et enseigner aux lettres plusieurs enfants, contre la défense du prieur, à cause de ses moeurs qui ne sont pas bonnes, et pour lesquelles il est depuis longtemps privé des sacrements et cause un

assez grand mal dans son école, en ce sens que les enfants qu'il instruit n'assistent ni à la messe ni au catéchisme et autres instructions qui se font dans la paroisse".

LE CAHIER DE DOLEANCES suivi de 40

signatures dont celles de Marest, syndic et de Philippe Fontelaye, maître en chirurgie, demande:

1 La délibération par tête et non par ordre, aux Etats généraux,

2 La présentation annuelle d'un état des dépenses du roi et des dettes de la nation.

3 Que l'impôt établi pour assainir les finances soit distinct de celui qui concerne les dépenses annuelles.

4 L'égalité de tous devant les impôts

5 Que l'impôt soit unique et supporté également et justement par les trois ordres.

6 Que le commerce et l'industrie y contribuent.

7 Qu'il soit donné à la Normandie des Etats provinciaux sur le modèle de ceux du Dauphiné.

8 Qu'aucun emprunt ou impôt ne puisse être décidé sans l'assentiment des Etats Généraux, qui seront renouvelés tous les dix ans.

9 Dans l'intervalle des séances de ceux-ci et pour faire exécuter leurs délibérations, un corps représentatif de la nation siégera, dont les pouvoirs et l'organisation pourront s'inspirer de ceux des commissions intermédiaires des Etats Généraux.

10 Qu'à l'avenir le ministre soit responsable de l'emploi des deniers publics; que les comptes annuels promis par le roi à la nation soient vérifiés et examinés par les commissions.

11 Suppression ou au moins réforme des Gabelles et des Aides.

12 Abolition des banalités de moulins, corvées, colombiers et garennes.

13 Diminution des frais de justice, constitution d'arrondissements judiciaires, la compétence reconnue en dernier ressort aux

tribunaux d'instance, réforme du code criminel.

14 L'emploi judicieux des deniers levés pour la construction et la réparation des routes; la constitution d'assemblées municipales.

15 Droit de regard des Etats provinciaux sur les grandes routes, ponts et chaussées.

16 Constitution dans chaque paroisse de comités d'arbitrage des procès et contestations ; ces arbitrages seront gratuits mais imposés avant toute évocation des litiges devant les tribunaux.

17 Réduction "à 2 sols, le tout des pièces de 6 liards et de 2 sols"

18 Etablissement dans les campagnes d'une police sévère pour mettre fin aux désordres, vols, insultes, brutalités.

19 On observe que le sol de la Forêt Auvray est ingrat et infertile, le terrain léger et pierreux, les moissons ordinairement ravagées par les mans ; le pays est isolé, sans grande route, sans communications, sans commerce ni industrie, accablé d'impôts (Quand en 1720, la paroisse, demandait de la création d'une nouvelle foire, on vantait par contre la grande productivité du sol),

LA LIBERATION :

Les 17, 18 juin arrivaient ici les éléments ennemis auxquels d'autres et aussi des Q.G. succédèrent jusqu'à la libération. Un hôpital fut installé au château. L'avance alliée détermina les Allemands à détruire le 13 août leur dépôt de mines du hameau des Landes. Cependant l'artillerie de l'adversaire, en position au lieu dit Culat, continuait son activité. En réponse, les pièces anglaises des Iles-Bardel tirèrent sur le bourg, qui fut aussi bombardé par l'aviation. Dans la nuit du 17 au 18, les derniers Allemands quittaient La Forêt en direction du Ménil-Hermei puis faisaient sauter le pont sur l'Orne autour duquel s'étaient déjà abattues 48 bombes ; 6 à 7 ennemis tués sur place y ont été inhumés. Le tir anglais, cependant, continuait, une femme fut tuée dans le bourg le 18 au matin ; le même jour à 10 h les Anglais occupaient la Forêt. Dans la suite,

trois enfants trouvèrent la mort sur des mines. Cette guerre, a et outre coûté la vie à un combattant. Celle de 1914-1918 avait fait 21 victimes.

JEAN JACQUES DE LA LANDE :

(1733-1792), né au hameau des Buats, bachelier en théologie, curé d' Illiers l'Evêque, diocèse d'Evreux fut élu député du clergé aux Etats généraux par le bailliage d'Evreux le 27 mars 1789. "Son attitude dans cette assemblée fut absolument royaliste, et, son mandat terminé, il devint suspect, il fut arrêté et incarcéré aux Carmes. Le 3 septembre 1792, il fut au nombre des victimes du massacre des prisons " (Robinet).

FOLKLORE :

Le dimanche qui suivait leur noce, les jeunes filles de la Forêt qui se mariaient, donnaient une "soule". (Voir art. Chênedouit)

- La légende de la fée, mariée au seigneur, et abandonnant celui-ci quand il prononce le mot "mort" ; paraît une simple transposition de celle de Rânes.

SOBRIQUET DICTON :

Les Tapageurs de la Forêt-Auvray.

- Comme les tapageurs de la Forêt-Auvray, on tape puis on s'explique.

BIBLIOGRAPHIE:

La Chênaye-Desbois : Dictionnaire généalogique, 1778.

Gautier : Géographie de l'Orne, 1863.

Lecoeur : Esquisses du Bocage Normand, 1838.

Bulletin Flammarion d'Argentan, 1884 et 1887.

E Vimont : Argentan durant la Convention, 1888.

Dumaine : Monseigneur Louis d'Aquin, 1902.

Gourdel : le Centre du Houlme,1905.

Bulletins de la Sté Hist. De l'Orne,1909.

Robinet : Dictionnaire historique et généalogique de la Révolution, s.d.

de Brébisson : les Rabodanges, s cl.

de Caix de Saint-Aymour : Gentilshommes et Manoirs bas-normands, s d.

Notes Inédites du Chanoine Langlais.

Communications de Mme Saliné et de M. Guittard.

Xavier ROUSSEAU